
Enquête publique - Aménagement du ruisseau de Ste Christine - A l'attention de M. GRIMAL commissaire enquêteur

1 message

Alain & Valerie <albfs.co@gmail.com>
À : solles.pont.schemahydraulique@gmail.com

25 septembre 2017 à 19:23

Bonjour M. Grimal

Je suis M. Beauflis habitant au 265 chemin des andues à Solles Pont.

Je viens par le présent mail vous faire part de mes remarques et inquiétudes.

A la lecture de l'étude MN3068, il apparait que le bassin d'écrêtement prévu en aval de la voie de chemin de fer comporte des digues situées à environ 1,80 m au-dessus du sol des habitations environnantes, y compris la mienne.

Ceci présente, à mon sens, un risque pour les habitations et les personnes, qui n'est pas admissible.

Le document fait d'ailleurs mention en page 131 d'un risque d'exhaussement du ruisseau à proximité immédiate des habitations.

D'autre part, cette même étude ne fait aucunement mention des éventuelles nuisances que peut apporter ce genre de bassin, notamment les moustiques qui dans notre région sont vecteurs de maladies.

Aucune information n'est donnée sur les caractéristiques du bassin :

- Bassin sec ou non
- Niveau moyen hors période de pluie

Pour toutes ces raisons je m'oppose à la réalisation de ce bassin d'écrêtement.

Respectueusement

Alain Beauflis